Commune de
LUC-SUR-MER

DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE DES DELIBERATIONS COMMUNICABLES : 21/09/2022

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

Le 17 septembre 2022 à 09 heures 30 minutes, la **Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale** de Luc-Sur-Mer légalement convoquée le 12 septembre 2022, s'est réunie sous la présidence de **Monsieur Philippe CHANU**, Maire de Luc-Sur-Mer et Président de la Commission administrative.

Présents : Philippe CHANU, Claudie CRENEL, Carole FRUGERE, Florence LASKAR, Anne GUILLOU, Dominique FOULEY-DOURDAN, Pascal LECARPENTIER, Michèle ALLIX, Nelly BOULET-LESAGE, Gérard FEUILLET, Martine PATRY, Sylvie STACCHETTI, Brigitte WATRIN, Pierre-Marie WERLEN.

Absents représentés :
Jean-Marie AGUINET (pouvoir à Dominique FOULEY-DOURDAN)
Anne LEGOUX (pouvoir à Florence LASKAR)
Christine DURAND (pouvoir à Mme Claudie CRENEL)

Absents excusés non représentés :

► Le quorum est atteint.

► A l'unanimité, Mme Anne GUILLOU est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1/ **Informations aides diverses**

2/ **Demandes d'aide**

2-1 : Demande d'aide de la Circonscription d'Action Sociale

3/ **Don à l'épicerie solidaire**

4/ **Participation tarifaire compagnie Schizo**

5/ **Questions diverses**

Il est proposé de rajouter l'ordre du jour les points suivants :

- Analyse des besoins sociaux
- Deux demandes d'aide financière

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18 JUIN 2022

Le procès-verbal du 18 juin 2022 est approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS AIDES DIVERSES

Mme CRENEL informe la commission administrative qu'elle a accordé selon sa délégation de pouvoir les dons suivants :

- 292.31 € pour aider au règlement d'un loyer
- 400.00 € pour aider au règlement d'un loyer
- 400.00€ pour aider au règlement d'un loyer
- 40.00 € pour aider au règlement des frais de l'épicerie solidaire
- 36.30 € pour aider au règlement des frais de l'épicerie solidaire
- 264.85 € pour aider au règlement des impayés de crèche.

DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

2022-014	Demande d'aide de la Circonscription d'Action sociale

Madame Claudie CRENEL, vice-Présidente, informe les membres de la commission administrative qu'elle a reçu une demande de la circonscription d'action sociale de Douvres-La-Délivrande pour l'un de nos administrés.

Au regard de sa situation, la circonscription d'action sociale sollicite une aide du CCAS de 150.00 € pour l'aider au règlement de sa facture d'EDF.

Après étude de la demande, la commission administrative :

► ACCORDE une aide de 150.00 € pour aider au règlement de la facture EDF. Celle-ci sera versée sur le compte de l'EDF.

Nombre de Membres en exercice :	17
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	**17**
Votes Contre :	00
Votes Abstention :	00

2022-015	Demande d'aide financière

Madame Claudie CRENEL, vice-Présidente, informe les membres de la commission administrative qu'elle a reçu une demande pour le règlement d'un loyer.

La commission demande que l'intéressé prenne contact avec son bailleur pour mettre en place un plan d'apurement de la dette.

Après étude de la demande, la commission administrative :

► ACCORDE une aide de 1000.00 € pour aider au règlement du loyer. Celle-ci sera directement versée au bailleur.

Nombre de Membres en exercice :	17
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	**17**
Votes Contre :	00
Votes Abstention :	00

2022-016	Demande d'aide financière

Madame Claudie CRENEL, vice-Présidente, informe les membres de la commission administrative qu'elle a reçu une demande pour le règlement de frais de cantine et du CAP.

Après étude de sa demande, la commission administrative :

► ACCORDE une aide de 194.00 € pour aider au règlement des frais de cantine et du CAP. Celle-ci sera versée sur le compte de la mairie de Luc-sur-Mer.

Nombre de Membres en exercice :	17
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	**17**
Votes Contre :	00
Votes Abstention :	00

2022-017	Don à l'épicerie solidaire

Madame Claudie CRENEL, vice-Présidente, propose aux membres de la commission administrative de faire un don à l'association Cœur de Nacre Entraide qui permet aux familles les plus démunies d'accéder à une aide alimentaire.

Elle rappelle, qu'en 2022, 28 familles lutines bénéficient de cette aide.

Après délibération, la commission administrative :

► ACCORDE un don de 820.00 € pour les années 2021-2022.

Nombre de Membres en exercice :	17
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	**16**
Votes Contre :	00
Votes Abstention :	01

2022-018	Participation tarifaire compagnie Schizo

Madame Claudie CRENEL, vice-Présidente, propose aux membres de la commission administrative de mettre en place une aide afin de permettre aux familles lutines bénéficiaires du CCAS de développer l'accès à la culture et plus particulièrement de découvrir le théâtre.

Mme CRENEL informe avoir rencontré la compagnie Schizo qui propose le ticket d'entrée adulte de 16 € par personne.

Mme CRENEL se propose de se remettre en relation avec la Compagnie Schizo afin qu'une tarification solidaire puisse être mise en place à raison de 12 € le ticket d'entrée.
Dans l'éventualité de la mise en place d'un tarif solidaire de 12 €, il est proposé aux membres de la commission de prendre en charge le billet d'entrée pour les familles qui seront dirigées par le CCAS.

Dans ce cadre et après délibération, la commission administrative :

► DECIDE de prendre en charge la tarification sociale de la compagnie Schizo au tarif de 12.00€

Nombre de Membres en exercice :	17
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	**17**
Votes Contre :	00
Votes Abstention :	00

INFORMATIONS DIVERSES

DEMANDES D'EPICERIE SOLIDAIRE

11 demandes d'épicerie solidaire dont 3 nouvelles familles

BONS ALIMENTAIRE

- 50 € pour une famille
- 40 € pour une famille

AIDE A L'ACQUISITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

5 demandes d'aides ont été transmises à la Communauté de communes Cœur de Nacre et ont été acceptées (Deux de 100.00 €, Une de 99.90 €, une de 89.99 € et une autre de 50.00 €)

❖❖❖❖❖

La séance est levée à 11h15

Le Maire,
Philippe CHANU

Le Secrétaire de séance,
Anne GUILLOU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LUC / MER